

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Braine-le-Comte Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE	Tél : +32 (0) 67 55 47 37	Fax : +32 (0) 67 55 47 38	Mail : edu-braine@helha.be
HELHa Gosselies Rue de l'hôtel Saint-Jacques 4 6041 GOSSELIES	Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : edu-gosselies@helha.be
HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT	Tél : +32 (0) 69 67 21 00	Fax : +32 (0) 69 67 21 05	Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1204 Didactique du Français			
Code	PEUN1B24FRCS	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte Robert NICOLAÏ (robert.nicolai@helha.be) HELHa Gosselies Nathalie DETRY (nathalie.detry@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à prendre conscience du travail à effectuer pour que l'élève développe ses capacités de communication à l'oral.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de cette UE, l'étudiant sera capable de :

- Comprendre, expliquer et mettre en oeuvre, dans des situations concrètes, tous les concepts vus
- Développer des savoirs, savoir-faire et savoir-être en lien avec l'acquisition et la prise de parole de l'élève.
- Mener une réflexion sur le rôle de l'enseignant et développer son regard critique en lien avec les programmes et/ou les ouvrages

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PEUN1B24FRCSA Didactique du Français

45 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PEUN1B24FRCSA Didactique du Français

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier en enseignement section 1

HELHa Leuze-en-Hainaut Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT
Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Didactique du Français			
Code	22_PEUN1B24FRCSA	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	45 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Aude VANGILBERGEN (vangilbergena@helha.be) Cyrielle BONTEMPS (bontempsc@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette UE vise à prendre conscience du travail à effectuer pour que l'apprenant développe ses capacités de communication.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant sera capable de:

- Développer des savoirs, savoir-faire (étayage langagier) et savoir-être en lien avec l'acquisition et de la prise de parole de l'élève;
- Mener une réflexion sur le rôle de l'enseignant dans le développement langagier des élèves;
- développer son regard critique en lien avec les programmes et des ouvrages/ ressources de référence (ex: Fondation Roi Baudouin).

L'étudiant sera évalué sur ces différents acquis d'apprentissage.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Communication : distinction code oral - code écrit, le parler enseignant, la formulation de consignes, l'étayage de l'enseignant.

Prise de parole de l'élève : les conditions et les étapes de l'acquisition du langage.

Étude et analyse d'activités et de dispositifs pédagogiques, notamment en lien avec les situations de stage.

Mise en lien des contenus abordés dans l'UE avec le programme et des ouvrages ou ressources de référence afin de développer leur regard critique.

Démarches d'apprentissage

Pour les heures en autonomie, l'étudiant sera amené à:

- réaliser des activités sur le modèle de la classe inversée ;
- effectuer quelques lectures ;
- réaliser des travaux individuels ou de groupes ;
- visionner des vidéos.

Dispositifs d'aide à la réussite

L'enseignante veille à proposer de la remédiation à la demande des étudiants, notamment lors d'une séance de

questions - réponses en fin de Q1.

En cas de besoin, les étudiants sont invités à contacter le service d'aide à la réussite (SAR).

Sources et références

Boisseau, Ph., (2020). Enseigner la langue orale en maternelle, Canopé Édition.

Enseigner en maternelle, pour une école de la bienveillance, (2019). sous dir. Sala, C. & Meunier, Ch. Dunod.

Lefèvre, F., Rosa, M., (2017). Mobiliser le langage en maternelle, Nathan.

Programme de maternelle, Vol 2.

Voir l'école maternelle en grand, Fondation Roi Baudouin.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Les PowerPoint du cours et documents, liens postés sur ConnectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation consiste en un examen écrit. L'étudiant sera évalué sur les contenus théoriques ainsi que sur sa capacité à mettre en liens théorie et applications pratiques. 10% de la note finale portera sur la maîtrise écrite du français (avec outils de référence non numériques). Cela ne s'applique pas aux étudiants bénéficiant d'un PAI.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe	100			Exe	100

Exe = Examen écrit

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).